

## **Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration de l'APEEE du 4 octobre 2018**

**Étaient présents :** Kathryn Máthé (Présidente APEEE), Monika Behrendt (Sec.PL), Irene Bonvissuto (Sec.IT), Paola Caruso (Prim.FR), Gregorio Davila Diaz (Prim.ES), André De Woot De Trixhe (Sec.FR), Henning Ehrenstein (Berk. DE), Arnaud Fremiot (élu AG), Brian Gray (Sec.DA), Anne-Marie Hammer (Suppléante Prim.DA), Karin Hundeboll (Vice-présidente APEEE), Andrej Kobe (élu AG), Zoltan Krasznai (élu AG), Eduardo Lanza Saiz (Maternelles), Roberto Marigo (Prim.IT), Pere Moles Palleja (élu AG), Stefan Obermaier (Sec.DE), Gundars Ostrovskis (Berk.LV), Balazs Palvölgyi (Prim.HU), Valentina Papa (Prim.EN), Fairouz Rotenberg (Suppléante Sec.FR), Ioana Sandu (Suppléante Sec.FR), Stefano Santamato (élu AG), Emese Savoia-Keleti (Suppléante Sec.HU), Henri Vanheusden (Berk.FR), Marcin Zarzycki (Prim.PL).

### **1. Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté avec la proposition d'ajout de plusieurs points « Divers » : la refonte des classes de S1PL, en mélangeant les élèves des deux classes à la demande de Marcin Zarzycki. Il semble qu'il s'agisse d'une pratique courante. L'utilisation des GSM durant les pauses, à la demande de Valentina Papa qui s'inquiète que les enfants ne jouent plus. L'impression que les enfants SWALS sont défavorisés quant à leur emploi du temps selon Andrej Kobe, avec les heures de Langue1 souvent placées durant la pause déjeuner.

### **2. Approbation du compte-rendu du CA du 25 avril 2018 et de celui du 21 juin 2018**

Le compte-rendu du Conseil d'administration du 25 avril 2018 est approuvé.

Le compte-rendu du Conseil d'administration du 21 juin 2018 sera approuvé par procédure écrite.

### **3. Procédure financière de l'APEEE pour décider du financement de projets liés à l'école.**

**Version finale préparée par la Présidente de l'APEEE et le Groupe de travail juridique de l'APEEE.**

La procédure financière présente trois modalités selon la situation :

- La présentation ordinaire de projets, annuelle ou biannuelle, ouverte à l'ensemble de la communauté scolaire.
- La procédure d'urgence
- La procédure simplifiée, pour des projets récurrents et de faible montant.

Trois annexes fournissent un cadre relatif aux procédures de soumission de financement.

Le budget disponible sera approuvé par l'Assemblée générale. L'appel à projets pourra dès lors être lancé, notamment via la newsletter et le site internet de l'APEEE.

La CA approuve à l'unanimité moins une abstention la procédure financière présentée et discutée.

#### **4. Recommandation pour un amendement des statuts de l’APEEE afin que Berkendael et les SWALS y soient formellement inclus.**

**Proposition préparée par la Vice-présidente de l’APEEE, le Groupe de travail juridique de l’APEEE, le Groupe de travail de Berkendael et la Présidente de l’APEEE.**

Le Conseil d’administration vote et autorise, à l’unanimité moins 3 abstentions, le Groupe de travail juridique à amender les statuts sur base des principes suivants :

- 16 représentants de section pour le site d’Uccle + 1 représentant permanent SWALS + 5 représentants pour Berkendael + 4 membres élus en Assemblée générale.
- Représentativité de Berkendael : les critères d’élection ou de nomination des 5 représentants peuvent être décidés en interne.
- Les statuts amendés devront être validés par un notaire après vote en Assemblée générale de l’APEEE. Ces nouvelles mesures n’entreront en application qu’en 2019-2020.

#### **5. Proposition de la section francophone d’augmenter la proportion de sa représentation au sein de l’APEEE.**

La section francophone représente 32 % de la population de l’EEB1. Les représentants sont submergés de demandes des parents. Le travail de communication, de réponses aux parents, d’organisation et de motivation est énorme et repose sur trop peu de volontaires. C’est pourquoi, après consultation des représentants de la section FR, ils demandent 1 représentant de plus au CA de l’APEEE (la proposition écrite demandait 2 représentants supplémentaires).

Après débats, le Conseil d’administration s’accorde sur le fait que la section FR pourrait avoir davantage de suppléants (comme cela est déjà permis par les statuts) mais pas de membre titulaire supplémentaire avec droit de vote pour éviter de modifier l’égalité de traitement de toutes les sections linguistiques de même que l’équilibre démocratique.

La discussion a porté sur les arguments suivants :

- Le fait qu’il y a actuellement 4 représentants de la section FR au CA de l’APEEE (2 représentants de section et 2 élus en AG) ;
- Que les petites sections sont moins représentées au sein de la communauté scolaire mais doivent être représentées au même niveau que les autres en termes de décisions ;
- Que ce sont les membres effectifs (représentants des parents) qui votent à l’Assemblée générale.

#### **6. Demandes de financement**

##### **a) Voyage à Cuba pour les élèves de S7**

Six élèves de 7<sup>ème</sup> secondaire vont partir à Cuba durant les congés de Toussaint dans le cadre d’un projet musical. Ils demandent le soutien financier de l’APEEE à hauteur de 1.200 €.

Le CA de l’APEEE vote sur le principe avec 5 voix « pour », 9 voix « contre » et 6 abstentions. Les raisons sont multiples : ne pas subventionner ce que les parents ont demandé à leurs enfants de financer ; ne pas ouvrir la voie à d’autres demandes « individuelles » de ce type et surtout ne pas utiliser l’argent de l’APEEE pour un projet ne concernant que 6 élèves.

Le CA considère finalement qu'il s'agit d'un projet intéressant et donc que les représentants peuvent être encouragés à envoyer l'information à tous les parents, laissant chacun libre de cofinancer ou non ce projet.

**b) Proposition à l'APEEE d'organiser un évènement « Teacher Appreciation Drink »**

Le CA est d'accord sur le principe qu'un évènement de reconnaissance des enseignants serait une bonne chose, mais à la seule condition que des représentants des parents y soient associés et qu'il permette un rassemblement des deux groupes

La date du 5 novembre semble délicate, car de nombreux parents ne sont pas disponibles ce jour-là. La Présidente de l'APEEE discutera à nouveau avec M. Goggin à ce sujet. Certaines suggestions ont été faites quant à la manière dont un tel évènement pourrait être organisé.

**7. L'APEEE devrait-elle inviter l'école à envisager de mettre fin à la pratique consistant à exiger que les élèves portent des T-shirts spécifiques portant le logo de l'école (tous cycles confondus) et un short bleu (en primaire) pendant les cours d'éducation physique ?**

Ce point n'est plus abordé en raison de l'heure tardive.

**8. Résultat financier de la Fête de l'école du 26 mai 2018**

Le bilan de la Fête 2018 fait état de nombreuses réunions, d'une coordination impressionnante, de bons contacts avec l'école et les étudiants, d'une nouvelle organisation (sous-coordonateurs), de commandes en ligne de tickets et de paiements par cartes bancaires, de prestations de qualité. La sécurité a été bien gérée, sachant qu'à certaines heures plus de 6.500 parents étaient sur le site.

Quelques chiffres : 55.233,14 € de revenus déposés en banque, un peu plus de 34.000 € de frais. Le bénéfice après déduction des recettes des œuvres caritatives s'élève à environ 16.700 €. Ce bénéfice est moins élevé que l'an dernier, en raison notamment d'activités plus chères pour les élèves de secondaire. Mais le résultat en termes de qualité et de satisfaction des participants a été excellent.

**9. Mesures prises par l'APEEE Services et l'APEEE quant à la protection des données personnelles des parents.**

L'APEEE Services a démarré les démarches nécessaires de mise en conformité au GRDP. La décision a été prise de recourir à un officier externe de protection de données (DPO). L'étape suivante est la réalisation de la cartographie et l'attente des recommandations pour la mise en conformité, sachant que les données des parents sont déjà utilisées conformément à la réglementation.

Le management de l'APEEE Services a proposé au Bureau de l'APEEE d'effectuer les démarches pour l'APEEE Services et pour l'APEEE, ce qui a été accepté. Le coût de ces démarches est entièrement pris en charge par l'APEEE Services. Toutes les démarches sont désormais effectuées pour les deux associations.

La Présidente de l'APEEE rappelle que nous avons besoin d'un texte à envoyer aux parents.

Le sujet des distributeurs automatiques est ensuite abordé : l'école est fermement opposée à ces distributeurs automatiques en raison notamment de l'expérience des autres écoles. L'APEEE Services a décidé de modifier les horaires d'ouverture de la cafétéria et d'essayer

de mettre en place un système de paiement électronique afin de rendre les transactions plus rapides. Le comité des élèves a donné son accord.

**10.Retour d'information des principales réunions passées :**

Ce point n'est plus abordé en raison de l'heure tardive.

**11.Groupe de travail « Bien-être des enfants et des ados de l'APEEE » : appel aux parents volontaires.**

Fairouz Rotenberg a démission de la coordination de ce groupe de travail (GT). Les actions mises en place demandent beaucoup de travail et peu de parents semblent disponibles. Il faut informer les parents du besoin de trouver des bénévoles et un(e) coordinateur/trice pour ce GT.

Rapporteur : Esther Proficz